



000002 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 000002 /AONO/CGG/CIPM/2020 DU 127 AVR 2020

**POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE  
MAMPELE – TOMBI, ARRONDISSEMENT DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE  
LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

**1-OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

LE Maire de la Commune de GARI-GOMBO, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'année en cours, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de l'extension du réseau électrique de l'axe MAMPELE – TOMBI, Arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'Est.

**2-CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les prestations objet de la présente consultation relative aux travaux d'extension du réseau électrique de l'axe MAMPELE – TOMBI, Commune de Gari-Gombo Département de la Boumba et Ngoko, Région de l'est, comprennent :

- ✚ Construction du Réseau électrique MT monophasé en câble Almélec 34.4 mm<sup>2</sup> ;
- ✚ Fourniture et pose de transformateur MT/BT monophasé 1161 25 KVA- 17.32 KV/B2 ;
- ✚ Construction de réseau BT monophasé en câble torsadé 4x25mm<sup>2</sup> ;
- ✚ Les prestations diverses ;
- ✚ Construction de branchements particuliers.

**3-COUT PREVISIONNEL ET CAUTION DE SOUMISSION:**

N°	Montant prévisionnel (en FCFA)	Délais d'exécution	caution de soumission
01	40 000 000	Quatre (04) mois	Huit cent mille (800 000) 2% du TTC

**4-PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine électrique et installées en territoire camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le règlement particulier de l'appel d'offres (RPAO).

**5- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Communal, Exercice budgétaire 2020, Imputation : 220 150.

## 6- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma Tél : 696 25 92 46/ 678 24 74 84, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Gari-Gombo d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 7-CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma, Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84 dès publication du présent avis.

## 8-REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la Commune de Gari-Gombo, BP : 63 Yokadouma,

Tél : 696 25 92 46/678 24 74 84, au plus tard le **27 MAI 2020** à 11 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de ladite Commune avec la mention :

**000002 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 02 /AONO/CGG/CIPM/2020 DU 27 AVR 2020**  
**POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MAMPELE - TOMBI, ARRONDISSEMENT**  
**DE GARI-GOMBO, DEPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, REGION DE L'EST.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 9- RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10-DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu est de quatre (04) mois.

## 11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **27 MAI 2020** 2020 à 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 12. PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION

### 12.1 Critères éliminatoires

#### Offres Administratives :

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

#### Offres Techniques :

- Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;



- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée

#### Offres financières :

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

#### 12.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références de l'entreprise oui/non ;
- Les moyens matériels permanents ou mobilisables oui/non ;
- La qualification du personnel du chantier oui/non ;
- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux oui/non ;
- La surface financière oui/non ;
- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Visite des lieux oui/non ;
- CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière oui/non ;
- CCAP paraphé à chaque page et signé et daté à la dernière oui/non.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ;

#### 13. ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura présenté une offre technique répondant positivement au moins à 70% des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins disante sur la base du montant hors TVA.

#### 14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de Quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 15. ATTRIBUTION

A l'issue de l'évaluation financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant l'offre financière évaluée la moins disante.

#### 16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Gari-Gombo.

Gari-Gombo, le 127 AVR 2020

**Le Maire,  
(Maître d'Ouvrage)**

#### Ampliations :

- PREFET/BN pour info
- DD/MINMAP/BN (pour information) ;
- DD/MINDDEVEL/BN (-« -)
- ARMP pour publication ;
- Président/CIPM/CGG ;
- Affichage ;
- ARCHIVES. CHRONO



*Simomori II de  
Bingué Herut*

